

- 1 FEV. 2021

**Décision n° P 2021- 03 en date du
portant désignation du directeur des ressources humaines pour
représenter le président du directoire lors des réunions des instances
paritaires**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu le code du travail ;

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18 ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2020 portant nomination de M. Thierry DALLARD en tant que membre par intérim et président par intérim du directoire et de MM. Bernard CATHELAIN et Frédéric BREDILLOT en tant que membres par intérim du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu la décision n° P 2020-56 du président du directoire du 24 septembre 2020 portant délégation du président du directoire par intérim aux membres du directoire par intérim ;

Vu la décision n° D 2020-25 du directoire en date du 27 novembre 2020 portant organisation de la Société du Grand Paris.

décide :

Article 1^{er}

En complément de la désignation de MM. Bernard CATHELAIN et Frédéric BREDILLOT comme représentant du président du directoire lors des réunions des instances représentatives du personnel, M. Nam DURAND, Directeur des ressources humaines est également désigné pour assurer, en tant que de besoin, la représentation du président du directoire lors de ces réunions.

Article 2

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret du 7 juillet 2010 susvisé.

- 1 FEV. 2021

Fait à Saint Denis, le

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Thierry DALLARD